

ASSOCIATION TALAWIT : NOS PROJETS 2010/2011/2012

A court ou moyen terme, l'objectif est de mettre en place à ESSAILAL N'BAHOU MALI un ou plusieurs programmes.

Nos programmes sont activés en partenariat avec les populations en fonction des demandes de ces derniers. Nous recherchons des moyens humains, financiers et matériels pour les mettre efficacement sur pied.

Nous travaillons progressivement, ceci étant lié aux doléances et besoins des populations, mais aussi aux moyens disponibles.

Bien sur il y a les priorités et elles sont nombreuses :

- La création d'une cantine scolaire
- La construction de salles de classes (dons de fournitures scolaires) compris coin bibliothèque
- La construction d'un dortoir
- La construction de latrines pour l'ensemble (2)
- La création d'un centre d'accueil pour les enfants orphelins & défavorisés
- Le parrainage et la scolarisation d'enfants (atteindre 10 à 15 par an) (dons de vêtements & matériels)
- Confection d'une tenue pour l'école (façon d'apprendre aux enfants à se présenter dans une tenue correcte celle-ci restera à l'école)
- L'aide au montage et financement de micro projets pour les femmes
- Agriculture & valorisation alimentaire. Mise en place de cultures vivrières pour un meilleur accès au marché & aide sous forme de micro crédits pour développer et améliorer les cultures de base (distribution de semences)
- Création d'une épicerie sociale
- Promotion des produits artisanaux
-
- La distribution de cartable scolaire – **Opération « Mon cartable scolaire 2011 » comprend 10 éléments :**
- Un cartable d'école, une trousse, un stylo bille bleu, un stylo bille noir, un crayon papier, une gomme, une petite règle, un cahier de dessin un cahier d'écriture, un livre de lecture ou livre d'enfant.
- Les fournitures seront achetées – de préférence – dans le pays, afin de soutenir l'économie locale.
- **Vous pouvez également effectuer des dons en nature**
- Notre objectif en 2010/2011 : distribuer 40 cartables scolaires !!!!!!!
- Nous comptons sur votre générosité et votre soutien pour réussir la rentrée !!
-
- La création d'une pharmacie de proximité (dons participatifs de médicaments)
- Jumelages d'établissements scolaires africains et français
- Offrir un cadeau solidaire à un enfant défavorisé c'est participer au développement de sa région.
- Par le biais du cadeau solidaire, votre générosité se transforme en une aide réellement efficace. Sensible à la détresse des enfants orphelins, nous pouvons soulager les souffrances en leur offrant une poule, ou même une chèvre, pour leur permettre de manger chaque jour à leur faim.
- Et si votre souhait est simplement d'apporter un peu de joie, les jeux, livres et autres jouets constituent également des cadeaux toujours appréciés.
- **Le cadeau solidaire multiplie votre générosité par deux : il apporte une aide réelle à un enfant et procure en même temps une impulsion à l'économie de son pays. (aide réellement efficace)**

Notre association s'adresse en priorité, aux enfants aux jeunes et aux femmes qui sont les populations les plus vulnérables et dont la marginalisation est un facteur important de sous développement.

La scolarisation à Essailal N'Bahou :

Alassane est le directeur de l'école. C'est lui qui fera parvenir aux parrains une fois par trimestre les résultats scolaires des élèves.

Pourrions-nous lui demander d'assurer pendant les vacances des cours aux enfants les plus en difficulté, par petits groupes, afin qu'ils puissent maîtriser les bases de la lecture et de l'écriture.

Il pourrait également superviser les échanges de correspondance entre filleuls et parrains.

Pourrions-nous lui de mander également de s'occuper bénévolement de gérer les repas à la cantine ?

Nous collecterons toujours du matériel scolaire. Merci à tous ceux qui sans relâche traquent pour les vide greniers,

Des objets artisanaux, achetés par notre intermédiaire, seront vendus lors de manifestations. Les bénéfices aideront à réalisation de projets.

Questions sur le parrainage

Subissant un climat particulièrement aride, Essailal N'BAHOU Nord Est du MALI, est une zone pauvre du Sahel.

Sècheresses et autres difficultés s'y succèdent, imposant aux populations des conditions de vie particulièrement difficiles et précaires.

Sans vos dons, du fait du grand dénuement des familles qui ne peuvent supporter les frais de la scolarité les enfants ne pourraient avoir accès à l'école.

Six années sont nécessaires pour l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires. Etant donnée la pauvreté des familles, de nombreux enfants ne sont pas scolarisés et beaucoup sont obligés d'abandonner en cours de route.

Afin de briser cette fatalité, l'association TALAWIT, s'est fixée pour objectif de rendre l'école primaire gratuite afin de permettre à tous les enfants d'y accéder, en acquittant pour eux les frais liés à l'achat des fournitures. Les enfants effectuent ainsi leur scolarité dans leur village jusqu'au certificat d'études.

Il nous faudra un peu de temps pour structurer les parrainages et pour ne pas que des jalousies, des souffrances inutiles et des déceptions puissent naître chez certains enfants nous souhaitons avoir la gratuité durant tout la scolarité en primaire.

Une chance pour 70 centimes d'Euros/jour Aider sans assister

Vous êtes parent, jeune, adulte, retraité, etc.... Vous pouvez devenir parrain ou marraine et soutenir votre filleul.

Le parrainage est-il un moyen efficace d'aider un enfant ?

Absolument, il vise à répondre à l'ensemble des besoins de l'enfant. Aujourd'hui, une approche en partenariat avec la population locale est favorisée. Cette action est soutenue localement, elle apporte une amélioration des ressources aux familles (développement de la communauté toute entière). Le

principal avantage du système de parrainage réside dans le lien direct entre les parrains et les personnes bénéficiant du soutien, ainsi que dans la garantie d'un financement à long terme.

Nous évaluerons régulièrement les projets sur place, afin de pouvoir suivre les progrès et y apporter les corrections nécessaires.

La personne ressource sur le terrain sera tenue de nous fournir des informations précises quant à l'utilisation des ressources qui lui sont confiées.

Comment mon parrainage change-t-il la vie d'un enfant ?

Le parrainage porte des fruits aussi au sein de la famille, voire de la communauté toute entière :

Selon les besoins de l'enfant et de sa communauté, il bénéficie de soins de santé, reçoit une alimentation plus équilibrée et a la possibilité d'aller à l'école. Ces améliorations permettent un changement durable et concret pour assurer un bon développement pour cet enfant. (domaines santé, éducation, agriculture voir amélioration des revenus micro projets)

Le parrainage inclut le don financier, mais il va au-delà.

Celui qui donne reçoit beaucoup aussi

Parrainer c'est, **construire un pont** entre deux mondes, deux cultures, deux réalités économiques voire spirituelle : celle du parrain et celle de l'enfant. Nous avons à **comprendre, à apprendre** de ceux qui vivent aujourd'hui dénués de tout.

Dans l'échange de correspondance & éventuellement par une visite, le parrain devient une référence importante pour l'enfant, quelqu'un qui s'intéresse à lui et qui s'investit pour lui et avec le temps, un **vrai partage** peut s'installer. Une façon de contrebalancer le message destructeur de la pauvreté, message selon lequel l'enfant n'a pas de valeur.

Comment sont sélectionnés les enfants au sein du projet ?

En concertation avec la population du village et selon le principe suivant :

- Les plus pauvres
- Les familles monoparentales (prioritaires)

Nous souhaitons que vous vous sentiez réellement et concrètement associés aux évolutions et progrès de l'enfant.

Un engagement réciproque :

Une famille qui accepte de soutenir un enfant en difficulté s'engage à verser régulièrement par virement bancaire automatique la somme de **50 € par trimestre** sur le compte de l'Association TALAWIT France qui transférera les fonds sur le compte ouvert à la BNDA de GAO.

L'association partenaire locale TALAWIT ou son (sa) représentant (e) à ESSAILAL N'BAHOU s'engage à :

- Suivre l'enfant parrainé tant sur le plan personnel que sur le plan scolaire
- Donner régulièrement des nouvelles de l'enfant aux parrains concernés.

Des contacts devront également être pris avec le CAP de MENAKA pour développer des activités : recherche pédagogique, éducation au développement, prise en charge des études et suivi d'enfants orphelins, **formation des enseignants, échanges interscolaires .**

Cette somme finance :

- L'habillement et l'entretien
- L'alimentation
- Les dépenses de santé
- Les fournitures scolaires

Le parrainage scolaire c'est :

Un acte volontaire & solidaire sans durée d'engagement
L'acceptation et la signature de la « Charte du parrain »
Etablir un lien unique avec un enfant d'Essailal N'Bahou
Sensibiliser indirectement toute une famille
La découverte d'un enfant, un visage, un pays , une culture
Ouvrir une voie vers l'avenir pour un enfant et lutter contre la pauvreté

IL EXISTE 2 TYPES DE PARRAINAGES :

- **Le parrainage individuel :**
- Avec 50 € par trimestre vous entretenez une relation personnelle avec votre filleul (e)

- **Le parrainage collectif :**
- Avec 50 € par trimestre vous suivez le projet éducatif qui permet de faire face aux besoins des enfants du village

Notre souci est d'éviter de créer des inégalités.

Envoi d'un courrier à son filleul, cela lui fera plaisir. Une deuxième lettre spécialement destinée à tous ses camarades.

Nous pouvons glisser dans l'envoi de menus objets tels que mini-livres, petits coloriages, des cartes postales etc..

ENGAGEMENT MUTUEL DE PARRAINAGE

Article 1 : Objectif

Le tryptique de l'association s'Eduquer, se nourrir, se soigner

Article 2 : Partenaires

1 - L'Association TALAWIT – ESSAILAL N'BAHOU MALI

**2 – Le Directeur de l'école Fondamentale - organisme public
Alassane AG ALBACHAR**

**3 – L'élèveAgé (e) de :.....
et son représentant légal.....**

.....
.....
Originaire du : Mali.....

**4 – Le parrain (ou la marraine).....
.....**

Article 3 – FINANCEMENT DU PARRAINAGE

Votre parrainage a démarré ou démarrera le :

La référence du dossier est : (nous donnerons un numéro de dossier)

Montant mensuel/trimestriel/semestriel/annuel versé :

Le type de parrainage est : (parrainage scolaire annuel)

Article 4 - SELECTION DES ELEVES

Le choix des élèves se fera en 5° année afin de laisser une année scolaire à l'équipe pédagogique pour repérer les élèves susceptibles d'être parrainés.

L'élève sera parrainé à partir de la classe de 5° pour 3 ans minimum, le renouvellement se faisant par tacite reconduction.

La sélection sera assurée par un comité tripartite organisé au collège et composé de :

- Le directeur ou son représentant
- L'équipe pédagogique
- Le bureau de l'association de parents d'élèves.

Le choix des élèves se fera sur la nécessité sociale, le mérite scolaire et l'assiduité.

Exceptionnellement, un élève pourra être parrainé en cours de scolarité, suite à des difficultés matérielles (maladie, décès, chômage d'un membre de la famille ...)

Article 5 – ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES :

LES PARTIES

En nommant Un ou Une Représentante de l'association TALAWIT celui-ci ou celle-ci :

- S'engage à informer le /la parrain/marraine de tout changement et ou retard survenu dans le cadre de son parrainage.
- S'engage à acheminer, réceptionner et transférer les envois.
- S'engage à communiquer, via l'antenne locale 3 Fois/an des nouvelles du filleul(e)
- S'engage à communiquer toute information demandée dans le cadre du parrainage.
- TALAWIT France s'engage à assurer le transfert financier sur le compte BNDA à GAO.

Le Directeur de l'établissement scolaire avec le comité de sélection s'engage à :

- Assumer la responsabilité de la sélection des élèves dans l'esprit qui est celui de l'association TALAWIT
- Faciliter le contact entre les élèves parrainés, les enseignants et le représentant TALAWIT MALI

Le ou la Parrain/Marraine :

- S'engage à rester à l'écoute de l'enfant, à répondre à ses courriers et à parler de cette expérience autour de lui pour favoriser d'autres parrainages et/ou soutenir les actions de TALAWIT et de ses partenaires associatifs.
- S'engage à ne pas interrompre inopinément son parrainage sans en avoir averti TALAWIT au moins deux mois avant la date anniversaire du parrainage qui dans le cas contraire est reconduit (ou à tout moment en cas de force majeure).
- S'engage à respecter les dates de versements de sa contribution.

Article 6 – MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Le Directeur de l'établissement scolaire fournira à l'association TALAWIT une fiche pour chaque élève parrainé.

Le parraine/marraine à la possibilité de souhaiter parrainer une fille ou un garçon

Article 7 – MODALITES DU SUIVI ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUE

Le représentant TALAWIT sera l'interface entre (collège), l'élève et le parrain/marraine.

- Il se rendra au moins une fois par mois au (collège) pour rencontrer le directeur, et éventuellement les professeurs principaux ;
- Il transmettra chaque semestre aux parrains les résultats scolaires de chaque élève ;
- Il assurera la liaison ente l'élève et son parrain/marraine en transmettant les messages des élèves par courrier
- Il se donne le droit de na pas faire suivre des demandes fantaisistes de la part des enfants
- Les parrains/marraines écriront aux élèves
- L'association TALAWIT peut de droit résilier le contrat de parrainage si elle constate des anomalies de fonctionnement dans le parrainage.

Article 8 – ENGAGEMENT DE L'ELEVE ET RUPTURE DU CONTRAT

L'élève s'engage à tout faire pour réussir son année scolaire ;

Sur les 3 ans de scolarité parrainée, un seul redoublement sera possible.

Afin que le contrat soit reconduit, l'élève doit bien entretenir les livres sui lui sont remis ; ceux-ci, à la veille de chaque rentrée scolaire et sur avis du comité de soutien et/ou parents d'élèves pourront servir à d'autres élèves nécessiteux qu'il aura proposé.

Si l'élève n'obtient pas des résultats scolaires satisfaisants ou si, sans raison valable, il fait preuve d'un absentéisme trop important, son parrainage ne sera pas renouvelé l'année scolaire suivante, en accord avec le parrain/marraine.

S'engage à informer son parrain/marraine des difficultés ou soucis auxquels il/elle est confronté (e) tout comme ses joies ou des changements survenus dans sa famille ou son environnement. Il/elle sait qu'il/elle peut se confier à son parrain/marraine sur ses projets d'avenir ou tous les sujets qu'il désire aborder en toute confiance.

S'engage, s'il/elle est scolarisé (e) à assister régulièrement à ses cours. Il/elle peut informer son parrain/marraine, s'il/elle désire changer d'orientation ou de situation scolaire.

Les parents/tuteurs s'engagent également à apporter leur contribution au bien-être de l'enfant et à communiquer avec les parrains/marraines via TALAWIT.

Fait àle

Signatures

Le Président ou le représentant Association TALAWIT

Le Directeur de l'établissement scolaire

Le parrain/marraine

L'élève et son représentant légal

COMMISSIONS PROJETS : S'INSCRIRE

- **Réflexion sur les projets**
- **Réflexion sur les priorités**
- **Réflexion sur les fonds à apporter**
- **Soutien aux projets concrets**

Nom

Prénom

Adresse E-mail

N° de Téléphone

COMMISSIONS MISSIONS : S'INSCRIRE

(préparation au voyage)

Nom

Prénom

Adresse E-mail

N° de téléphone

COMMISSION DEVELOPPEMENT (adhésions) : S'INSCRIRE
COMMISSION MANIFESTATIONS (comment mobiliser un grand public)

- Avoir une meilleur couverture
- Mobilisation (avoir une personne volontaire par quartier)
- Bulletins lors des manifestations

Nom

Prénom

E-mail

N° de Téléphone

COMMISSION RECHERCHE FINANCEMENT : S'INSCRIRE
(Ressources – dons)

Nom

Prénom

Adresse E-mail

N° de Téléphone

ACTIONS : (pour récolter des fonds)

Vente d'artisanat malien (vide grenier etc...)

Soirée à thème (chorale etc.....)